

## Culture



# Marché ethnique et ethnicisation : la genèse de l'ethnicité haïtienne au Québec

Raymond Massé

Volume 2, Number 1, 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1077891ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1077891ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne d'Ethnologie

### ISSN

0229-009X (print)

2563-710X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Massé, R. (1982). Marché ethnique et ethnicisation : la genèse de l'ethnicité haïtienne au Québec. *Culture*, 2(1), 53–65. <https://doi.org/10.7202/1077891ar>

### Article abstract

The studies on the “resurgence” of the ethnicities have mostly attempted to explain this phenomenon through deep modifications in the economic, political or social structures of the multi-ethnic societies. Very little emphasis is put on the socio-economic dynamic which nevertheless characterizes each ethnic group. From the analysis of the genesis of the haïtian ethnicity in Quebec, this paper will explain that this intra-ethnic dynamic could have the form of a process of control on behalf of an ethnic lower middle class, of an ethnic deal of political, economic, social or other services based upon an ethnic « clientèle ». The ethnicization concept will allow us to understand the structure of a true Haïtian “community”.

Tous droits réservés © Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne d'Ethnologie, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Marché ethnique et ethnicisation : la genèse de l'ethnicité haïtienne au Québec

Raymond Massé  
Centre de Recherches Caraïbes  
Université de Montréal

Les études portant sur la « résurgence » des ethnicités ont pour la plupart tenté d'expliquer ce phénomène par des modifications profondes dans les structures économiques, politiques ou sociales des sociétés multi-ethniques. Très peu d'importance est attachée à la dynamique socio-économique qui caractérise pourtant chaque groupe ethnique. A partir de l'analyse de la genèse de l'ethnicité haïtienne au Québec, cet article montrera que cette dynamique intra-ethnique peut prendre la forme d'un processus de contrôle, de la part d'une petite bourgeoisie ethnique, d'un marché ethnique des services politiques, économiques, sociaux ou autres reposant sur une « clientèle » ethnique. Le concept d'ethnicisation nous permettra de rendre compte de la structuration d'une véritable « communauté » haïtienne.

*The studies on the "resurgence" of the ethnicities have mostly attempted to explain this phenomenon through deep modifications in the economic, political or social structures of the multi-ethnic societies. Very little emphasis is put on the socio-economic dynamic which nevertheless characterizes each ethnic group. From the analysis of the genesis of the haïtian ethnicity in Quebec, this paper will explain that this intra-ethnic dynamic could have the form of a process of control on behalf of an ethnic lower middle class, of an ethnic deal of political, economic, social or other services based upon an ethnic « clientèle ». The ethnicization concept will allow us to understand the structure of a true Haïtian "community".*

L'identité ethnique et l'appartenance de classe constituent deux variables sociales généralement considérées dans les études sur l'ethnicité comme difficilement réconciliables. En analysant la dynamique intra-ethnique en tant qu'expression des intérêts de divers sous-groupes de la communauté haïtienne de Montréal, cet article tentera de montrer qu'il est possible de jeter un pont entre ces deux variables fondamentales<sup>1</sup>. Un concept jouera un rôle majeur dans l'appréhension de cette dynamique intra-communautaire en proposant un mode d'articulation entre appartenance de classe et appartenance ethnique : le concept d'ethnicisation.

Reléguant les classes sociales à des entités abstraites, arbitrairement définies comme des strates de revenus et de scolarisation ou des catégories occupationnelles, l'approche « stratigraphique » réduit les classes sociales à des segments de population sans communauté d'intérêt. Les groupes ethniques par contre sont perçus comme des groupes d'intérêt qui découpent la société en strates ethniques dynamiques<sup>2</sup> et utilisent leur ethnicité comme tremplin de revendication politique<sup>3</sup> pour la défense des intérêts du groupe. Cette approche stratigraphique se greffe sur une autre approche qui concentre son attention sur une description préalable des principaux caractères qui définissent tel ou tel groupe<sup>4</sup> (langue, religion,

structures familiales, phénotype, etc.) et ce, à un moment précis de leur développement (c'est-à-dire au moment de l'enquête sociologique). Cette approche « caractériologique/synchronique » de l'ethnicité s'accompagne aussi généralement d'une vision « homogéniste » du groupe concerné<sup>5</sup>. Référant au groupe ethnique comme entité (strate) sans s'attarder aux divisions internes qui caractérisent pourtant tous groupes ethniques (oppositions entre sous-groupes définis en fonction de leur appartenance de classe, leur sexe, leur âge, l'ancienneté de leur immigration), cette approche réduit les facteurs d'évolution du groupe aux pressions extérieures (discrimination, ségrégation, politiques ethniques de l'État, etc.). Au mieux, le groupe ethnique est considéré comme une strate sociale dont les membres possèdent des caractères ethniques communs, partagent un sentiment d'appartenance et une identité ethnique et est reconnu comme différent par les autres groupes. L'altérité est conçue dans cette optique naturaliste comme moteur de la dynamique inter-ethnique.

L'approche marxiste de son côté tend à subordonner la réalité des groupes ethniques aux intérêts de reproduction de la classe dominante. Ainsi la bourgeoisie, pour créer les conditions propices à la réalisation du capital, encourage la migration internationale du travail qui à son tour créera des enclaves ethniques dans les pays industrialisés et divisera la classe ouvrière sur une base ethnique. Le seul groupe d'intérêt réel est la classe sociale. L'ethnicité n'est qu'une manifestation de la lutte des classes au stade de l'internationalisation du Capital. L'approche marxiste réduit ainsi l'ethnicité à un phénomène résultant de l'action de facteurs extérieurs à la communauté ethnique dont une idéologie discriminatoire qui a pour support de classe la bourgeoisie nationale de la société d'accueil concernée. Elle tend ainsi à faire abstraction de la dynamique économique et idéologique interne exprimée dans les divers groupes ethniques<sup>6</sup>. La reproduction des groupes ethniques s'expliquerait par la division de la force de travail selon les frontières ethniques (Bonacich, 1972).

Face à cette polarisation du débat entre approches marxiste et stratigraphique, certains auteurs ont cherché des formes d'articulation des deux modèles. Gans (1962) par exemple dans un effort d'intégration de ces deux approches propose que l'ethnicité ne réfère qu'à diverses formes de sous-cultures de classe. Hetcher (1978) se fondant sur une mauvaise compréhension du concept marxiste de classe sociale, tente aussi d'articuler les concepts de classe sociale et d'identité ethnique en proposant le concept de « division culturelle du travail » qui se produirait lorsque des groupes différents culturellement occupent des

positions opposées dans la structure occupationnelle de sociétés marquées par le colonialisme interne. Teal et Bai (1981) de leur côté, bien que reconnaissant l'importance de l'identité ethnique dans la dynamique sociale, constatent que l'immigration est causée fondamentalement par la soumission au Capital de la force de travail des sociétés périphériques et en déduisent que "immigration is thus a class phenomenon from start to finish" (Teal et Bai, 1981: 99). S'appuyant sur le cas de la communauté coréenne à Edmonton, ils montrent que 1) l'existence même du groupe ethnique coréen est le produit de l'isolement économique du groupe dans la société d'accueil et la concentration des membres dans des secteurs particuliers d'activité (industrie du vêtement, de l'acier); 2) les divisions à l'intérieur du groupe coréen se produisent grâce à l'établissement des professionnels et des ouvriers du groupe à des niveaux différents de la structure de production, positions de classe qui seront renforcées par des patterns linguistiques et résidentiels différenciateurs. Teal et Bai posent ainsi les prémisses à toute analyse du « pourquoi » de l'apparition de l'ethnicité. Toutefois leur modèle ne nous dit que peu de choses sur le « comment » de la genèse de l'ethnicité coréenne. Or la nature et la dynamique évolutive de l'ethnicité de tout groupe ethnique ne peut être expliquée sans une référence à la dynamique de classe interne au groupe. En posant que "although the formal community structures allowed some interaction between different social strata, social interaction occurred for the most part within rather than between classes and occupational groups" (Teal et Bai, 1981: 100), Teal et Bai évacuent cette dynamique de classe interne. Reconnaisant avec ces derniers que contrairement aux hypothèses néo-wébériennes "ethnicity is not an independent form of social organization... for in conditions of advanced capitalism ethnicity, ethnic group formation and interethnic conflict are not generally independent of social class" (Teal et Bai, 1981: 101), nous montrerons, à partir de l'analyse du cas des Haïtiens au Québec, qu'il existe un lieu privilégié de l'articulation des rapports de classe intra-ethnique et que ce lieu est le « marché ethnique des services ». Concentrant donc notre attention non sur les seules relations inter-ethniques mais sur les relations entre les divers sous-groupes d'intérêt à l'intérieur de la communauté haïtienne, nous montrerons :

1) Que l'ethnicité n'est pas réductible aux caractéristiques sociales, culturelles, phénotypiques, ou autres d'un groupe donné, à un moment précis de l'histoire de ce groupe mais qu'elle est le fruit d'un processus historique généré par des pressions tant internes qu'externes au groupe.

2) Que ce processus, appelé « ethnicisation »

se définit comme l'évolution des rapports dialectiques mais conflictuels entre divers sous-groupes du groupe ethnique qui défendent des intérêts différents, voire opposés, tant au plan économique qu'aux plans linguistiques, religieux, politiques, etc. L'ethnicité réfère ainsi à deux réalités interreliées: a) Une *identité ethnique* qui repose sur des caractéristiques phénotypiques, culturelles, etc., structurées par et pour un sentiment d'appartenance ethnique; b) une *idéologie ethniciste* en tant que conception relative à la nature mais surtout à l'avenir de l'identité du groupe de même qu'à une fierté ethnique et à une prise de conscience des potentialités économiques, politiques et culturelles de ce groupe. Comme toute idéologie, l'idéologie ethniciste possède un support de classe (la petite bourgeoisie ethnique) et une fonction (masquer les divisions et conflits à l'intérieur du groupe).

3) Que le moteur de ce processus d'ethnicisation est la lutte menée par une petite bourgeoisie ethnique pour le développement et le contrôle d'un « marché ethnique des services » et le développement de l'idéologie ethniciste. Généralement repoussées du contrôle des moyens de production dans la formation sociale d'accueil, les minorités ethniques voient leur main-d'œuvre non-spécialisée utilisée comme « cheap labor » par le Capital mais voient aussi certains segments de leur petite bourgeoisie<sup>7</sup> investir le marché ethnique des services; service liés à la circulation des biens de consommation (commerçants), services professionnels (médecins, avocats, comptables, etc.), services religieux (pasteurs et curés), services politiques (responsables des associations ethniques de défense des droits civiques), services de loisirs (responsables des associations sportives et culturelles), etc.

4) Les formes différentes que prendra l'ethnicité chez divers groupes seront fonction : a) de la nature des pressions économiques, politiques et sociales provenant de la société d'accueil; b) des caractéristiques sociales, culturelles et phénotypiques du groupe; c) de la nature et de l'importance de la petite bourgeoisie ethnique et de son implication sociale; d) de la présence et l'ampleur d'un sous-groupe de travailleurs non-spécialisés à l'intérieur du groupe qui constitueront une clientèle exprimant des « besoins » ethniques. Breton (1968) a établi, en ce sens, à partir d'une analyse comparative de 30 groupes ethniques vivant à Montréal que si une grande proportion des membres d'un groupe ethnique sont pauvres, sans ressources, faiblement qualifiés, il se constitue ainsi une « clientèle » pour les organisations ethniques d'aide et de services et les « entrepreneurs en services ». Ainsi :

A strong positive relationship was in fact found between the proportion of manual workers in an ethnic group and the degree of institutional completeness of that group. (1968: 93).

Breton toutefois ne dit rien sur une nécessité corollaire : la présence d'une petite bourgeoisie intéressée, disponible et outillée pour répondre aux besoins des membres de leur groupe. Notre texte se propose d'analyser les rapports entre cette clientèle et la petite bourgeoisie qui lui offre ses services. Le lieu socio-économique de cette articulation sera le marché ethnique des services.

### *Les sources de la visibilité ethnique différentielle*

Nous trouvons dans le Montréal métropolitain plusieurs dizaines de groupes ethniques relativement importants. Toutefois la « visibilité » (en tant que manifestation/actualisation de l'ethnicité) de ces groupes varie énormément d'un cas à l'autre. Certains sont très visibles (Grecs, Italiens, Juifs, Haïtiens) pendant que d'autres groupes semblent se « fondre » dans la société d'accueil. Or, l'importance démographique ne semble pas capable d'expliquer à elle seule cette visibilité différentielle. Plusieurs autres variables devront être retenues pour analyse :

- 1) La visibilité phénotypique.
- 2) La visibilité linguistique (y compris le potentiel d'assimilation linguistique).
- 3) La profondeur historique de la communauté ethnique dans la société d'accueil.
- 4) Le nombre et l'intensité des vagues migratoires (certains groupes se sont constitués par une arrivée massive, d'autres par petites vagues successives, d'autres selon une entrée régulière, continue).
- 5) La concentration géographique.
- 6) La concentration des membres d'un groupe ethnique dans un secteur d'activité particulier qui donne prise à des stéréotypes occupationnels (ex. : Grecs : restauration; Italiens : construction; Juifs : commerce).
- 7) Le support associatif ou ce que Breton a appelé « Institutional completeness ». Ce dernier montre que :

... the presence of formal organizations in the ethnic community sets out forces that have the effect of keeping the social relations of the immigrants within its boundaries. It tends to minimize out-group contacts. (Breton, 1968: 81)

En accentuant le caractère de ghetto ethnique et en faisant la promotion des intérêts du groupe dans la société globale, ces associations en accroissent la visibilité.

La visibilité haïtienne à Montréal constitue un cas intéressant à plusieurs égards. Numériquement

faible (entre 22 000 et 25 000 membres) (Dejean, 1978: 68), les Haïtiens n'existent comme groupe significatif que depuis la fin des années 60, au Québec<sup>8</sup>. Au plan linguistique, même si la langue de communication intra-groupe est essentiellement le créole, la grande majorité d'entre eux ont une connaissance fonctionnelle du français (Dejean, 1978: 29). Pourtant à la fin des années 1970, le groupe haïtien s'imposera comme l'un des groupes les plus visibles au Québec. Prenant d'assaut les mass-média (journaux, lignes ouvertes, émissions spéciales à la radio et à la télévision) ils prendront la vedette sur la scène ethnique québécoise.

Pas plus que l'importance numérique ou la visibilité linguistique, la structure de l'emploi chez les Haïtiens ne semble pas jouer un rôle majeur dans cette visibilité. Pratiquement absents des activités commerciales, ils se sont dispersés dans les domaines de l'enseignement, du nursing, de la médecine (pour ce qui est des travailleurs qualifiés de la première vague migratoire)<sup>9</sup>, du travail en manufacture (principalement le textile) ou du taxi pour les travailleurs non-qualifiés de la deuxième vague migratoire.

Au plan de la concentration géographique, on ne peut non plus parler de ghetto haïtien. Bien qu'une majorité d'entre eux se concentre dans les zones de St-Léonard, Ville d'Anjou et Montréal-Nord, ce territoire est suffisamment vaste pour assurer une certaine dilution<sup>10</sup>.

La visibilité phénotypique (couleur de la peau) joue certainement un rôle déterminant. Toutefois le propos de cet article est de montrer que si la discrimination sociale peut expliquer le phénomène de la ségrégation, elle ne peut expliquer la genèse de l'ethnicité haïtienne que dans la mesure où elle crée chez les membres de ce groupe des besoins supplémentaires exploitables par les divers organismes et associations ethniques. Ainsi c'est au niveau du support associatif que l'explication de la visibilité haïtienne trouve une amorce de réponse. En fait depuis 1972, la communauté haïtienne a été témoin du développement d'au moins une vingtaine d'associations qui chacune à sa façon a œuvré pour la satisfaction des divers besoins de la clientèle haïtienne. Toutefois s'il est clair que chacune à leur façon ces associations ont joué un rôle important dans la genèse d'une ethnicité et de là d'une visibilité haïtienne, la question préalable du pourquoi et du comment de l'émergence de ces associations doit être étudiée. La floraison d'associations haïtiennes depuis 1972 est fonction 1) du développement d'une clientèle présentant des besoins qui seront intégrés à un « marché ethnique des services juridico-politiques »; 2) du dynamisme d'une fraction politisée

de la petite bourgeoisie haïtienne qui se partage ce marché.

### *Sur le concept de marché ethnique*

La thèse de cet article se présente donc ainsi : le développement de l'ethnicité haïtienne, tant dans sa dimension d'identité ethnique que dans sa dimension d'idéologie ethniciste, est fonction de la présence active d'un segment politisé et impliqué socialement et économiquement de la petite bourgeoisie haïtienne qui œuvre à la satisfaction des besoins en services d'une masse d'immigrants en bute à des problèmes d'intégration et d'adaptation à la société québécoise. Nous pouvons parler en ce sens de l'« exploitation » d'un marché ethnique des services par divers segments de la petite bourgeoisie haïtienne. Cette dernière devient le support de classe d'une idéologie ethniciste promue auprès des membres de la classe ouvrière par l'intermédiaire d'entreprises ethniques en services. Nous distinguerons ainsi quatre secteurs de ce marché des services qui correspondent à quatre types de services requis par la communauté haïtienne : les services juridico-politiques (counselling juridique auprès des immigrants en difficulté, campagnes de dénonciation, sensibilisation et information auprès du public et de l'État, lobbying auprès des organismes gouvernementaux, etc.), les services professionnels (soins médicaux, aide juridique, etc.), les services commerciaux et financiers (boutiques d'alimentation, ateliers de réparation d'auto, banque, etc.), et finalement les services culturels (dont principalement les Églises haïtiennes et les bals).

Par marché nous entendons le lieu « social » de la production et de la circulation de biens et services. Le marché ethnique référerait tant à la communauté d'individus de même origine ethnique (clientèle) qu'aux besoins en biens et services de ce groupe, ces besoins pouvant être dans certains cas propres à un groupe particulier (aliments exotiques, musique, etc.).

Ce concept pose toutefois des problèmes épistémologiques sérieux. Par exemple s'il est indéniable qu'il existe une communauté d'individus d'origine haïtienne, il n'est pas évident que cette communauté constitue une « clientèle » haïtienne. Une telle corrélation présuppose qu'une partie importante des membres du groupe adopte un comportement consommatoire qui valorise l'achat de biens et services produits et mis en marché par des producteurs et intermédiaires haïtiens, ce qui dans le cas haïtien ne correspond pas tout à fait à la réalité. De fait la majorité des entreprises en services ethniques (associations, cliniques médicales, commerces) se plaignent d'une certaine indifférence des consommateurs haïtiens face à leurs efforts. À la lumière des entrevues

réalisées dans le cadre de notre recherche, il semble qu'il faille établir toutefois une distinction entre l'attitude des Haïtiens issus de la classe ouvrière et ceux issus de la petite bourgeoisie, ces derniers se montrant un peu plus désintéressés des « affaires haïtiennes »<sup>11</sup>.

De même l'existence d'une petite bourgeoisie haïtienne qui contrôlerait les moyens de production et de circulation de ces biens et services n'est pas évidente. D'ailleurs la communauté haïtienne au Québec n'a pas donné naissance à aucune véritable classe possédante et ce pour plusieurs raisons :

a) la situation coloniale haïtienne qui a confiné la bourgeoisie locale à un capitalisme agraire fragile, et bloqué du coup tout développement industriel susceptible de favoriser l'éclosion d'une bourgeoisie manufacturière, industrielle ou financière ;

b) la propension conséquente de l'élite haïtienne à s'orienter vers des professions libérales plutôt que vers des activités économiques pour assurer sa mobilité sociale ;

c) la survie du duvaliérisme qui permet à la bourgeoisie capitaliste haïtienne de demeurer en Haïti ;

d) la nature de l'émigration haïtienne vers le Québec, composée d'une petite bourgeoisie riche surtout en capital intellectuel.

Il ressort toutefois des entrevues réalisées avec les membres fondateurs des « entreprises ethniques » en services divers que leur classe d'appartenance est essentiellement la petite bourgeoisie (médecins, enseignants, pasteurs). La prédominance des professionnels et l'absence d'entrepreneurs contrôlant soit la production soit la circulation de biens économiques explique ainsi la concentration des entreprises haïtiennes sur le marché ethnique des services.

Malgré ces réserves sur l'homogénéité de la bourgeoisie et de la clientèle haïtienne, le concept de marché ethnique conserve sa valeur instrumentale dans la mesure où l'on y verra non pas une réalité achevée mais plutôt le lieu d'une dynamique socio-économique stimulée par les intérêts d'entreprises ethniques en services et les attitudes variables de chacun des sous-groupes de la communauté ethnique. Dans la mesure où cette dynamique socio-économique repose sur des rapports de classe à l'intérieur de la communauté, le marché ethnique devient le lieu de la reproduction de la structure de classe, intra-ethnique, notamment du contrôle de la masse ouvrière haïtienne par sa petite bourgeoisie.

Dans la mesure où chaque groupe ethnique constitue en réalité un marché ethnique potentiel, lieu d'expression d'une demande en biens et services divers, un modèle trans-ethnique d'explication de la genèse de l'ethnicité (ethnisation) pourrait être construit à partir de l'analyse a) du mode d'exploitation de ce marché ethnique ; b) de la nature et de

l'importance d'une clientèle ethnique ; c) de la nature des classes dominantes du groupe (bourgeoisie, petite bourgeoisie). Les deux pôles extrêmes seraient alors : 1) une forme de ghetto ethnique où une grande part des biens et services consommés par les membres du groupe seraient produits et vendus par des entreprises ethniques ; 2) un groupe totalement intégré à l'économie de la société d'accueil où les membres consomment des biens et services produits et commercialisés par des non-membres. Les « middleman minorities » décrites dans la littérature anthropologique constitueraient des cas extrêmes dans lesquels une grande part des membres consacre leurs activités à développer des entreprises ethniques dont la clientèle alors dépassera largement le cadre du groupe ethnique lui-même (voir les articles synthèses de Bonacich (1973) et Turner et Bonacich (1980).

### *Le marché des services sociaux, juridiques et politiques et le développement des associations haïtiennes au Québec*

Notons au départ un point important : tous les groupes ethniques au Québec ou ailleurs ont des membres qui connaissent des problèmes d'adaptation, de discrimination et de légalisation de leur statut. Peu d'entre eux toutefois ont développé les outils associationnels et organisé des campagnes structurées pour défendre les droits de leurs membres en difficulté. Le problème se pose alors d'identifier les facteurs qui, présents dans certains cas, absents dans d'autres, expliquent cette différence. L'un des facteurs déterminants qui peut expliquer cette visibilité haïtienne est la présence active d'un groupe de leaders, issus de la petite bourgeoisie haïtienne, qui ont pris d'assaut un marché ethnique des services sociaux, juridiques et politiques. La constitution de ce marché est le fruit de trois facteurs :

1) l'entrée massive, sur une courte période de temps, d'un nombre important d'immigrants haïtiens dans le besoin, fuyant un régime condamné internationalement.

2) Les problèmes particuliers de racisme et de discrimination qu'affrontent les immigrants de couleur.

3) La succession d'une série d'événements qui ont marqué la vie haïtienne tant en Haïti (exode des boats people, purges internes, emprisonnement d'opposants au régime duvaliériste, etc.), qu'au Québec (racisme policier, déportation d'illégaux Haïtiens, etc.).

En réponse à la constitution de ce potentiel particulièrement riche de « besoins à satisfaire », diverses associations et organismes haïtiens ont vu le jour qui tous ont joué un rôle déterminant dans le

processus d'ethnisation et ce de cinq façons :

1) En offrant à la communauté haïtienne des services socio-culturels et juridiques divers dont la défense des droits des nouveaux arrivants auprès du tribunal de l'Immigration, la mise sur pied de cours de rattrapages pour enfants en difficulté au plan scolaire, de camps d'été, de cours de danse, de karaté, l'établissement de garderies ou encore d'un centre d'information scolaire où des spécialistes des problèmes d'adaptation scolaire haïtiens offrent leurs services de consultants auprès des commissions scolaires ou des tables de concertation initiées par le Ministère québécois de l'Éducation. La Maison d'Haïti et le Bureau de la Communauté Chrétienne haïtienne se partagent ces services. S'ajoute dans le même sens le Centre Éducatif des Haïtiens de Montréal qui se consacre à l'alphabétisation des immigrants non scolarisés. L'État, en finançant la majorité des postes permanents et de 60 à 70% des budgets d'infrastructure de ces organismes joue un rôle majeur dans leur mise sur pied et leur reproduction. Agissant comme tiers-payant auprès des entreprises ethniques qui offrent ces services communautaires, il rend solvables les besoins des immigrants défavorisés et en rentabilise l'exploitation.

2) En menant des campagnes actives de sensibilisation (services politiques) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté, contre certains gestes gouvernementaux comme par exemple la déportation des 1500 Haïtiens en 1972-73<sup>12</sup>, contre le racisme policier<sup>13</sup>, contre les prises de positions pro-duvaliéristes de certaines personnalités haïtiennes (ex. : du député provincial Jean Alfred ou du consul haïtien à Montréal), ou encore des campagnes pour faire pression sur les gouvernements fédéraux et provinciaux pour régulariser la situation de plus d'un millier d'Haïtiens en situation d'illégalité, étant pour la plupart demeurés au Canada au-delà de la période de trois mois accordée par les visas de touristes. Cette série d'événements, « exploités » par certains segments de la petite bourgeoisie haïtienne, a contribué à élargir le marché des besoins ethniques à satisfaire et à ainsi servir en quelque sorte, de catalyseur à la structuration de la communauté haïtienne. Le Bureau de la Communauté Chrétienne haïtienne, la Maison d'Haïti, l'Association des Citoyens canadiens d'origine haïtienne, la Fraternité Haïti-Québec et le Service Secours Haïti sont des organismes qui ont joué un rôle politique de premier plan.

3) En favorisant le regroupement des membres d'un groupe occupationnel et le développement de liens de solidarité. Ainsi, le Ralliement des Infirmières haïtiennes, l'Association des Médecins haïtiens à l'étranger, la Fraternité des Anciens normandais, l'Association des Pasteurs haïtiens à Montréal,

les associations étudiantes de divers collèges et universités, constituent des lieux d'échanges qui renforcent les contacts à l'intérieur de la communauté.

4) En renforçant le sentiment d'appartenance à la société haïtienne d'origine (services socio-culturels). Nous faisons ici référence à l'éclosion d'une multitude d'associations regroupant des Haïtiens originaires d'une même ville ou région. On retrouve ainsi l'« Alliance des Gonaïviens à Montréal », la Fraternité Valléenne Incorporée, etc. Plusieurs autres associations de ce type sont en constitution centrées autour des villes de Port-au-Prince, Desdunnes, St-Marc, Esther, les Cailles, Dessalines, Verrette, etc., d'après les informations fournies par les associations déjà constituées. Toutes visent un double objectif : a) développer un sentiment de fierté régionale qui contrebalancerait l'identification à la capitale (Port-au-Prince) et ce en facilitant par des fêtes, les retrouvailles de plusieurs personnes qui ont grandi ensemble jadis dans une même ville ; b) fournir de l'aide matérielle aux Haïtiens habitant actuellement cette région.

5) En offrant à la communauté haïtienne des outils de communication. Les médias haïtiens jouent ici un rôle important. Les médias comprennent des journaux, des émissions de télévision et de radio, des revues, etc. Ils constituent l'assise médiatique de la communauté. L'analyse des entrevues a révélé que 70% des répondants disent lire un journal haïtien au moins une fois par mois pendant que 60% écoutent régulièrement les émissions de radio. Bien que l'utilisation soit réglementée et contingentée par des réglementations fédérales et que la musique prenne une place importante dans les émissions de radio, ces dernières offrent des informations appréciées par la population. Les médias jouent aussi le rôle de support publicitaire des entreprises ethniques en services et contribuent ainsi au développement de l'ethnicité haïtienne.

On peut donc observer que l'histoire récente de la communauté haïtienne au Québec est marquée par l'éclosion d'une multitude d'entreprises ethniques en services divers qui font pression sur une clientèle ethnique désormais sollicitée de toutes parts. Cette situation est significative du dynamisme qui anime les leaders ethniques qui en très forte majorité, tel qu'indiqué par l'enquête, proviennent de la petite bourgeoisie haïtienne. Il est d'ailleurs frappant de constater l'absence d'association directement vouée à la défense des droits des travailleurs haïtiens. Soulignons enfin que l'impact de ces entreprises ethniques est aussi grand sur le développement d'un sentiment de solidarité et d'une identité haïtienne québécoisée à l'intérieur de ce qui devient progressivement une communauté haïtienne structurée, que sur l'évolution



de la perception qu'à la société québécoise de sa minorité haïtienne (visibilité). Mais d'où vient le dynamisme qui sous-tend la création de ces entreprises en services sociaux, juridiques et politiques? Une partie de la réponse se trouve dans la dimension politique qui pèse lourdement sur le groupe haïtien.

La longue tradition de dictatures en Haïti ayant éliminé toute possibilité de survie de partis politiques d'opposition, la critique politique s'est surtout concentrée autour de personnalités contestataires, le plus souvent exilées. Cette opposition deviendra dès lors morcelée et caractérisée par un pullulement de « chapelles politiques » où les conflits entre factions politiques prennent souvent l'allure de conflits de personnalités. A cette division politique se greffe une division de classe, héritée du passé colonial, entre une bourgeoisie latifundiste et commerçante et une petite bourgeoisie professionnelle d'un côté et une masse paysanne pauvre de l'autre côté, division de classe compliquée d'une idéologie de couleur où s'opposent mulâtristes et noiristes (Labelle, 1978). Même si des signes manifestes de rapprochement et de collaboration semblent annoncer une structuration des efforts des leaders haïtiens à Montréal pour la défense des droits de la communauté immigrante et la lutte anti-duvalériste<sup>14</sup>, il semble que cette division politique et sociale ait joué un rôle important dans l'émergence des diverses associations et organismes en créant un climat de concurrence. En fait, dans un premier temps tout au moins, l'expérience de l'immigration n'a pas fait disparaître d'un coup ces divisions mais leur a au contraire fourni un nouveau terrain d'expression. Toutefois, c'est justement de l'expression de ces conflits inter-personnels, politiques et de la concurrence entre les divers organismes haïtiens pour le contrôle du marché des services qu'est issu le dynamisme des associations et organismes haïtiens. La cohésion a progressivement affleuré de l'incohérence et de la division. Deux observations doivent être faites à ce point :

a) L'intérêt des responsables de ces organismes ne se réduit pas à la quête d'un capital politique exploitable tant au Québec qu'en Haïti et de fait plusieurs leaders travaillent dans des buts essentiellement humanitaires. Un effort particulier est fait depuis ces dernières années pour planifier les actions des organismes dans le but d'éviter les dédoublements de services et d'en accentuer le caractère complémentaire.

b) Ces organismes reposent et reposent toujours pour une grande partie sur le travail bénévole et donc sur l'implication active de membres travaillant en équipes vouées à l'amélioration des conditions d'immigration des membres de leur groupe ethnique.

Mais si les divergences politiques entre responsables des organismes et associations haïtiennes cons-

tituent le moteur d'une compétition dynamique pour le contrôle du marché ethnique des services juridico-politiques, la politique a aussi des effets négatifs sur la structuration d'une véritable « communauté » haïtienne. De fait, marqués par des décennies de dictature et l'absence de droit de parole et d'association, les immigrants haïtiens que veulent rejoindre et servir ces associations ethniques, les fuient, en les associant automatiquement aux tendances politiques des personnalités qui les animent. Cette méfiance politique atteint des niveaux obsessionnels dans le groupe haïtien. Lors des entrevues réalisées auprès des 50 chefs de famille, 100 % des 45 répondants qui disent n'être membre et ne participer aux activités d'aucune association haïtienne, invoquent la crainte d'être politiquement catégorisés comme justification de leur non-participation. L'exemple du Bureau de la Communauté Chrétienne haïtienne est très intéressant à ce titre. Principal organisme haïtien, tant par ses moyens que par son dynamisme, il est fortement associé aux prises de position carrément antiduvaléristes de son responsable. Bien que 90 % des répondants reconnaissent l'utilité et la qualité du travail effectué en faveur des Haïtiens par le B.C.C.H., une faible minorité accepte de participer aux activités qu'il organise. La crainte de représailles contre les membres des familles vivant encore en Haïti est l'argument sous-jacent à toutes les justifications de non-participation aux activités organisées par quelques associations que ce soient<sup>15</sup>. Symptomatique de ce « malaise politique » est l'insistance de plusieurs associations à souligner leur caractère a-politique y voyant une condition essentielle à leur succès.

Cette méfiance politique creuse ainsi le fossé qui sépare la petite bourgeoisie militante et la clientèle qu'elle souhaite servir. Le temps semble toutefois jouer en faveur d'un désamorçage de cette crainte face à la politisation des débats et interventions. C'est donc en un sens, à la fois grâce et malgré les tensions politiques internes au groupe que l'ethnicité haïtienne s'est développée au Québec. On peut en ce sens parler d'un rôle ambivalent du politique dans le processus d'ethnisation.

### *Le marché des services professionnels*

La socialisation du système de santé et du système d'éducation dans les années 1960 au Québec, créa une demande importante en professionnels. Infirmières, médecins, techniciens de laboratoire et enseignants haïtiens trouvèrent à cette époque une oreille attentive aux bureaux fédéraux de l'Immigration. De ces professionnels toutefois, seuls les médecins devaient compter sur une clientèle pour assurer leurs revenus. Une brève analyse historique montre que pendant les années 60, ces médecins haïtiens



pratiquèrent dans des cabinets privés œuvrant auprès d'une clientèle composée de Québécois d'origines ethniques diverses. D'ailleurs le faible nombre d'Haïtiens établis au Québec à cette époque et l'origine bourgeoise de ceux déjà établis<sup>16</sup> ne permettait pas la constitution d'une clientèle ethnique. Au fur et à mesure où la deuxième vague d'immigration se complétait au début des années 70, le pourcentage d'Haïtiens dans les clientèles médicales augmenta. Un certain nombre de médecins comptent actuellement sur une clientèle composée de 40 à 60 % d'Haïtiens et ce dans des quartiers où les membres de ce groupe ne comptent que pour moins de 5 % de la population. Enfin à la fin des années 70, un certain nombre de médecins haïtiens abandonnaient le cabinet privé et développèrent des polycliniques ethniques. Suite à divers facteurs (saturation relative du marché des soins médicaux en milieu urbain, rentabilité accrue d'une mise en commun des services de secrétariat et des équipements médicaux, arrivée sur le marché du travail de jeunes médecins haïtiens, etc.) et imitant en cela les médecins québécois en général, quatre polycliniques regroupant presque exclusivement des médecins d'origine haïtienne se développèrent. L'analyse de cas de l'une d'entre elles comptant neuf médecins, tous haïtiens, dont trois propriétaires/fondateurs et six collaborateurs (louant les locaux et équipement moyennant le tiers de leurs honoraires) a montré que de 45 à 55 % de la clientèle était d'origine haïtienne. La possibilité de communiquer avec le thérapeute dans sa langue maternelle, spécialement pour les nouveaux arrivants et les personnes âgées ne parlant que peu le français ou l'anglais, la sensibilité des médecins haïtiens aux problèmes de santé spécifiques aux membres de leur groupe, l'accueil fait par ces médecins aux immigrants non légalement admissibles à la gratuité des soins, semblent être les motifs principaux qui attirent la clientèle ethnique dans ce qui devient de véritables entreprises ethniques en services médicaux. Le dynamisme d'une fraction professionnelle de la petite bourgeoisie haïtienne est à la base de ce que l'on peut considérer comme un processus d'ethnicisation d'un marché des services médicaux.

### *Le marché des services commerciaux et financiers*

Épurée des immigrants possédant un capital de base et une expertise en matière d'industrie et de commerce, la communauté haïtienne du Québec n'a pu être témoin, dans sa jeune histoire, de la constitution d'une véritable bourgeoisie ethnique qui aurait été active soit sur le marché ethnique soit sur le marché national.

Les Québécois d'origine haïtienne semblent ainsi totalement absents du secteur manufacturier et indus-

triel de même que de l'immobilier. Pour des raisons à la fois économiques et idéologiques (absence de capitaux, idéologie d'un retour prochain en Haïti), ils ont peu investi dans la propriété domiciliaire et ce contrairement à d'autres groupes ethniques pour qui l'acquisition d'une maison ou d'une propriété à revenus semble prioritaire. Fuyants pour la plupart Haïti pour des raisons politiques ou des raisons d'insécurité économique liée directement à la dictature duvaliériste, les immigrants haïtiens du Québec ont vécu pour la plupart dans l'espoir de retourner un jour dans leur pays d'origine. De plus cette idéologie de retour marque plus fortement la petite bourgeoisie qui, par le biais de leur scolarisation plus élevée et de leur qualification professionnelle ont une chance réelle de trouver à leur retour un emploi satisfaisant<sup>17</sup>. Se percevant comme immigrants en exil temporaire, ceux donc qui auraient pu investir au Québec s'en préservaient, préférant soit profiter d'un haut niveau de vie en exil, soit investir en Haïti en prévision d'un retour éventuel. Toutefois, la consolidation des bases de la dictature de Duvalier fils, la migration vers l'étranger des membres des familles encore en Haïti (financée par les envois d'argent en provenance de la diaspora), la naissance d'enfants au Québec qui n'ont pas connu Haïti, la reconstitution des familles haïtiennes au Québec, l'adaptation aux valeurs et au niveau de vie québécois sont tous des facteurs qui contribuent à transformer progressivement cette idéologie de retour en idéologie de l'intégration. Ce phénomène fut bien compris par l'un des membres fondateurs de la Caisse d'Économie des Haïtiens de Montréal :

Réalisant qu'après dix ou quinze ans de vie en Amérique du Nord, la réadaptation à la vie haïtienne serait presque impossible, les Haïtiens se rendent compte qu'ils sont au Québec pour y rester. Vaut mieux se rendre à l'évidence et tenter d'améliorer notre sort ici même tant sur le plan individuel que communautaire. Or, nous vivons dans un pays capitaliste et dans un tel contexte pour être fort politiquement, socialement et culturellement, il faut d'abord être fort économiquement. Et pour cela il faut s'unir et s'entraider. C'est à partir de cette constatation que l'on a compris la nécessité de créer une force économique haïtienne.

Cette analyse semble partagée par de plus en plus d'Haïtiens qui, dans les dernières années, ont jeté les bases d'un petit commerce ethnique qui se résume pour l'instant à deux restaurants, quelques salons de coiffure, trois ou quatre marchés d'alimentation, une librairie, des ateliers de réparation d'automobile, des polycliniques médicales, etc. En 1979 fut créé un bottin de la communauté haïtienne publié par un éditeur haïtien, et qui se propose d'encourager les entreprises et organismes haïtiens en les regroupant dans un même bottin publicitaire. Une réédition

élargie publiée en octobre 1981 est venue confirmer « la dynamique » intra-communautaire.

L'histoire de la mise sur pied de la Caisse d'Économie des Haïtiens de Montréal est révélatrice du rôle joué par la petite bourgeoisie haïtienne dans la constitution de l'un des supports institutionnels les plus efficaces de l'ethnisation de ce groupe. Ainsi, en 1978 un groupe de 25 Haïtiens composé majoritairement de médecins et enseignants de même que de quelques cols bleus (les leaders du groupe étaient médecins) se sont réunis pour faire le point sur la situation économique du groupe et font deux constatations majeures :

a) Le marché ethnique haïtien est très important. Un estimé rapide du seul marché de l'alimentation montre que les Haïtiens consomment pour \$33 millions de nourriture par année. Or, le groupe ne dispose que de quelques petites épiceries d'ailleurs mal organisées.

b) Les petits entrepreneurs de même que les particuliers haïtiens ont beaucoup de difficultés à obtenir des prêts bancaires soit pour la consommation soit pour des investissements. Rejetés des banques, des consommateurs haïtiens se rabattent sur les compagnies de finance qui pratiquent des taux quasi usuraires. Faute de capitaux, les petits entrepreneurs ne peuvent financer la mise sur pied de nouveaux commerces, ni financer l'expansion des commerces existants. Dans ce dernier cas, ils sont acculés à une fermeture à court terme.

De ces deux constatations germe l'idée de créer une Société haïtienne de Gestion et d'Investissement (SOHAGEI) fonctionnant selon le principe coopératif : un homme, un vote. Des actions à \$500 l'unité sont mises en marché. Elles peuvent être achetées comptant ou en 24 versements mensuels. Très peu de professionnels contribuèrent et la grande partie des actions vendues furent acquises par des ouvriers des manufactures et des chauffeurs de taxi. Mais la noblesse des objectifs ne réussit pas à tromper ce que les responsables ont appelé une méfiance chronique des Haïtiens face à toute initiative communautaire. De 1978 à 1980, \$120,000 avaient été amassés. Pour les gens, principalement de la classe ouvrière qui ont contribué, cette somme est importante. Mais pour une Société qui veut stimuler l'économie d'un groupe ethnique c'est une somme minime. Alors vint l'idée de créer une coopérative d'économie affiliée à une Fédération qui pourrait alors sécuriser les épargnants en garantissant leurs dépôts. C'est ainsi que fut créée la Caisse d'Économie des Haïtiens de Montréal affiliée à la Fédération des Caisses d'Économie Desjardins du Québec, qui ouvre ses portes le 2 mars 1981. Le 15 février 1981 furent réunis quelque 110 entrepreneurs et responsables d'associations haïtiennes diverses à qui fut présenté « leur » outil de développement

économique. A court terme la Caisse vise les petits prêts à la consommation et le financement d'un Centre culturel haïtien qui s'autofinancerait en louant des locaux aux diverses associations pour l'organisation de fêtes ou d'activités socio-culturelles. Puis progressivement les prêts hypothécaires et les investissements à risque seront favorisés. En février 1981, 800 parts sociales de la caisse avaient été vendues et ce, principalement, par les médecins qui utilisent leur réseau de clients haïtiens pour en faire la promotion.

Assistons-nous à une ethnisation du marché de l'épargne et à un mouvement de mise en valeur du capital haïtien ou à un événement anodin, isolé ? Cette ethnisation peut-elle conduire à une ghettoisation qui favoriserait à long terme la reproduction des idéologies discriminatoires et de la discrimination ? Bien que la présente analyse de la communauté haïtienne au Québec nous permette de mieux saisir cette dynamique interne, le caractère récent de la migration haïtienne au Québec ne nous permet pas de prévoir ce qu'il adviendra de la vie communautaire de ce groupe dans dix ou vingt ans. Mais l'analyse des forces politiques, économiques et idéologiques qui sous-tendent le processus d'ethnisation nous montre que la discrimination raciale et la ségrégation ou encore le concept flou de position du groupe ethnique dans la structure de classe de la société d'accueil, ne peuvent à eux seuls expliquer la genèse de l'ethnicité haïtienne. L'analyse de la genèse de l'ethnicité haïtienne ne peut faire l'économie d'une référence à la dynamique interne suscitée par la lutte pour le contrôle des divers segments du marché ethnique des services.

### *Le marché des services culturels et le développement des Églises haïtiennes*

Le goût des Haïtiens pour la musique et la danse est bien connu des associations et organismes de la communauté. Reconnaisant ainsi un véritable « marché haïtien de la fête », ces divers organismes ont majoritairement recours aux fêtes et bals haïtiens afin de recueillir des fonds nécessaires à leur autofinancement.

Demandez quinze dollars à un Haïtien pour soutenir les activités de notre organisation et il vous répondra qu'il n'a pas d'argent. Invitez-le à un bal-bénéfice à vingt-cinq dollars et il vous achètera deux billets (L'un des responsables de l'Association des Gonaïviens).

C'est ainsi que presque hebdomadairement des orchestres haïtiens de New York, Haïti ou d'ailleurs (véritables entreprises ethniques de loisir), viennent stimuler l'identité ethnique des Haïtiens de la diaspora et contribuer à l'auto-financement des diverses entreprises en service ethnique<sup>18</sup>. Les bals s'imposent comme l'un des types de supports les plus efficaces de l'ethnicité haïtienne.

Mais un autre type d'entreprises ethniques qui offre des services culturels, les Églises haïtiennes, ont elles aussi vu leur développement directement lié à la constitution d'une clientèle ethnique à partir des années 1972-73. C'est ainsi qu'à la fin de 1980, on pouvait dénombrer une vingtaine d'Églises protestantes de dénominations diverses (20 dans la région montréalaise, dont 7 temples adventistes pour un total de 800 membres, 4 temples évangélistes pour 400 membres, 7 temples pentecôtistes pour 600 membres, 2 temples baptistes pour 250 membres et l'Église anglicane de 50 membres). Certains de ces temples rassemblent 175 membres mais ils accueillent en moyenne de 70 à 100 fidèles lors des cérémonies de culte hebdomadaires, dont 98 % d'origine haïtienne (source : entrevues avec les pasteurs et observation participante). Une étude plus approfondie de six de ces temples a montré que entre 50 et 75 % des membres baptisés étaient déjà convertis en Haïti avant leur migration, constituant une clientèle sûre. De plus, il apparaît que les clientèles récupérées par certaines dénominations présentent des origines de classes différentes. Les églises adventistes par exemple, attirent une clientèle de travailleurs manuels spécialisés et non-spécialisés, qui présente un plus haut taux de scolarité et une meilleure maîtrise du français que les clients des Églises pentecôtistes. L'atmosphère des cérémonies de culte joue certainement un rôle très important dans ce processus de sélection sociale « involontaire », Ainsi, la douceur des chants, de la musique et des prêches adventistes et l'utilisation exclusive du français dans les chants et prédications, crée une atmosphère propice à attirer les Haïtiens des couches plus instruites qui favorise une inhibition des sentiments. Par contre, les envolées oratoires frénétiques des pasteurs pentecôtistes, le rythme musical, le battement des mains et l'utilisation intensive du créole, semblent attirer des Haïtiens de couches plus défavorisées. S'étant constitué une clientèle ethnique, les pasteurs haïtiens ont ainsi vu cette clientèle découpée sur une base socio-économique. Encore là, la clientèle des entreprises en services ne peut être considérée comme un tout homogène et c'est cette hétérogénéité qui, en suscitant une segmentation du marché des services religieux, peut être considérée comme base du dynamisme intra-ethnique.

Ces églises haïtiennes se sont développées selon une logique d'entreprises ethniques offrant des services religieux. Toutefois, dans plusieurs d'entre elles, les Pasteurs sont aussi disponibles pour aider financièrement les plus démunis ou pour accompagner un membre au tribunal de l'immigration. Ainsi, d'après des témoignages recueillis auprès de membres des Églises de l'Alliance évangéliste et de l'un des pasteurs actuels, il semble que la mise sur pied en 1973 de la première Église soit directement liée au dynamisme

du pasteur-fondateur qui distribua des pamphlets annonçant aux immigrants sa disponibilité pour aider gratuitement ceux d'entre eux qui étaient aux prises avec le mouvement de déportation des 1500. Jouant en quelque sorte le rôle de « père sociologique » auprès de ses membres, le pasteur haïtien agit comme maître d'œuvre de véritables entreprises ethniques en services religieux et sociaux (les temples). Enfin certaines Églises offrent des services de garderie et d'écoles primaires confessionnelles (cas de l'Église adventiste).

Segments d'Églises présentes un peu partout dans le monde (et en Haïti), ces Églises étaient déjà établies au Québec avant 1972 tant dans la population québécoise que dans le groupe des Antillais anglophones. Or ces Églises étaient consentantes à accepter des membres d'origine haïtienne, ce qu'elles firent d'ailleurs avant la mise sur pied d'Églises proprement haïtiennes. En fait l'apparition et le développement des Églises haïtiennes à Montréal semble beaucoup plus être le fruit du travail de pasteurs-fondateurs (dont plusieurs ont été formés au Canada pour faire face à la « demande ») qui ont développé leur propre temple en se constituant une clientèle que le résultat d'une pratique discriminatoire de la part des temples blancs ou antillais anglophones déjà établis. Le développement des Églises haïtiennes au Québec doit donc être analysé comme le fruit de l'exploitation d'un marché ethnique des services religieux par une fraction spécifique de la petite bourgeoisie haïtienne. Bien que ne regroupant que 10% de la population haïtienne, ces Églises jouent un rôle majeur de support de l'ethnicité haïtienne et de lieu de réalisation de l'ethnisation du groupe.

### *Conclusion*

Le développement des groupes ethniques au Québec ne peut s'expliquer sans une référence aux impératifs de reproduction élargie du Capital qui sont à la source de la migration internationale de la force de travail et de la constitution d'enclaves ethniques. Tel est le cadre théorique le plus apte à rendre compte du « pourquoi » de l'existence de groupes de travailleurs d'origines ethniques diverses au Québec.

« Comment » ces divers groupes se sont-ils reproduits ? Quelles formes ont pris leur vie communautaire ? Ces questions sous-étudiées par l'approche marxiste trouvent une amorce de réponse dans l'existence d'une idéologie discriminatoire qui confirme les membres de ces groupes à des ghettos ethniques, établissant des frontières qui assurent une division ethnique de la classe ouvrière et facilite son exploitation par le Capital. Toutefois ces facteurs « exogènes » invoqués pour expliquer la reproduction des groupes ethniques a) font fi de différences impor-

tantes dans la genèse et la reproduction des ethnicités de chacun de ces groupes ; b) évacuent toute analyse de la dynamique interne propre à chaque groupe. De même, en tant que fraction ethnique de la petite bourgeoisie québécoise, la petite bourgeoisie haïtienne évolue en ajustant ses intérêts de classe à ceux des professionnels, technocrates et cadres de l'administration publique ; toutefois le concept « d'alliance de classe » prenant dans la littérature structurale-marxiste une connotation parfois trop « volontariste » et « téléologique », nous nous devons de l'invoquer avec prudence dans le cas des Haïtiens au Québec. L'empiement des deux fractions ethniques (d'origine française et haïtienne) de la petite bourgeoisie québécoise à faire la promotion d'indices linguistiques, résidentiels, etc. (qui établissent leur distance sociologique de la masse ouvrière) et les similitudes dans leurs aspirations à la bourgeoisie constituent les fondements d'une alliance implicite de classe. Le concept d'ethnicisation toutefois réfère plus à un repli des petites bourgeoisies ethniques sur leur « marché intra-ethnique des services » qu'à l'établissement de liens de classe inter-ethnique. Ayant laissé de côté, faute d'espace, l'analyse des relations conflictuelles entre groupes sexuels, groupes d'âges, groupes d'immigrants anciens et récents, etc. pour concentrer notre attention sur les rapports de classe intra-ethniques, nous avons voulu souligner que la genèse de l'ethnicité haïtienne est fonction d'un facteur parmi d'autres mais qui nous apparaît déterminant : l'exploitation, par diverses fractions de la petite bourgeoisie haïtienne, de segments particuliers d'un marché ethnique des services. L'ethnicité ne peut plus être considérée comme un concept empirique référant soit à la « nature » ethnique d'un groupe soit à un critère parmi d'autres de stratification sociale. En tant qu'idéologie ethniciste, promue par un support de classe (la petite bourgeoisie haïtienne), l'ethnicité haïtienne s'impose comme le lieu d'expression d'une dynamique socio-économique interne au groupe. Synthèse de facteurs tant internes qu'externes aux groupes ethniques, le concept d'ethnicisation constitue un lieu privilégié d'articulation des variables identité ethnique et appartenance de classe.

## NOTES

1. Les données utilisées dans cet article sont tirées d'une thèse de doctorat en préparation à partir d'un terrain réalisé en 1980, dans la communauté haïtienne du Montréal métropolitain, et présentée au département d'Anthropologie de l'Université Laval à Québec. Cette recherche fut rendue possible par l'obtention d'une bourse d'étude (niveau doctorat) d'une période de trois ans (1977-1980) de la Direction générale de l'Enseignement Supérieur, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec.

2. Inspirés de l'approche wébérienne, les travaux classiques de Shibutani et Kwan (1965), Glazer et Moynihan (1970) et Gordon (1978), ont jeté un meilleur éclairage sur la dynamique inter-ethnique.

3. Bell (1975), Schermerhorn (1974), Kilson (1975) ont montré comment l'ethnicité était fonction de la défense sur la scène politique, des intérêts du groupe.

4. Issacs (1976) et Isajiw (1974) entre autres ont insisté sur la nécessité d'identifier les caractères ethniques d'un groupe donné. Ils perçoivent le groupe ethnique comme un groupe involontaire. L'ethnicité devient pour eux non pas une stratégie d'adaptation (et donc un outil flexible, maléable), mais une caractéristique transmise automatiquement et sans transformation, d'une génération à l'autre. Le groupe ethnique devient dans cette optique, assimilable à un groupe de descendance (Van den Berghe, 1978).

5. La plupart des études portant sur les groupes ethniques au Québec n'ont fait qu'effleurer la dynamique intra-ethnique liée aux tensions entre les sous-groupes des diverses communautés ethniques, concentrant leur attention sur la mobilité professionnelle (Bredimas-Assimopoulos, 1975), cas des Grecs, sur une description de la vie communautaire portugaise (Alpahao et Da Rosa, 1979), sur une description socio-démographique des Haïtiens (Dejean, 1978), etc.

6. Diverses variantes de ce modèle « pur » furent développées par Bernier et Elbaz (1977), Castle et Kosacks (1973), Granotier (1976), Rey (1976), Bonacich (1972).

7. L'approche classique qui voit dans les minorités ethniques un réservoir de main-d'œuvre bon marché minimise le rôle d'une petite bourgeoisie ethnique (petits entrepreneurs, commerçants, professionnels) présente, bien qu'avec des variantes importantes, dans tous les groupes ethniques. Nous verrons ici que la dynamique intra-ethnique est d'abord déterminée par la nature des rapports entre la petite bourgeoisie ethnique et les membres du groupe appartenant à la classe ouvrière.

8. Dejean estime qu'à la fin de 1965, le groupe haïtien ne comptait pas plus de 2,000 individus (1978: 13).

9. La plupart des travaux portant sur les Haïtiens au Québec divisent l'immigration haïtienne en deux phases migratoires. Une première classe qui s'étend du début des années 60 jusqu'au début des années 70, se caractérise par l'entrée de médecins, infirmières, techniciens de laboratoires, enseignants, etc. et a constitué une « élite » haïtienne. Face aux contrôles du Ministère Fédéral de l'Immigration sur l'entrée de travailleurs qualifiés et à une demande accrue en main-d'œuvre non qualifiée, une deuxième vague d'immigrants arriva, numériquement plus importante et

composée de cols bleus. Ainsi, de 1965 à 1970, le Canada recevait 1 304 cols blancs contre 209 cols bleus (95 % des immigrants haïtiens acceptés au Canada s'établissant au Québec). Par contre, de 1971 à 1976, le Canada a accepté 3 857 cols blancs contre 5 958 cols bleus d'origine haïtienne.

10. De plus un trait caractéristique du comportement social haïtien semble être d'éviter une concentration géographique excessive. Spécialement dans la petite bourgeoisie on évitera de louer un appartement dans un building où se trouvent déjà des Haïtiens.

11. Il faut ici, nuancer cette affirmation en tenant compte des secteurs d'activité économique. Par exemple les membres fondateurs de la Caisse d'Économie des Haïtiens de Montréal ont remarqué un engouement beaucoup plus fort des ouvriers face à l'achat d'actions dans la Caisse, les Haïtiens de la petite bourgeoisie « attendant de voir ce que cela donnera ». Au plan de l'achat d'aliments exotiques, il semble que le facteur distance géographique joue un rôle plus important que l'appartenance de classe. Pour ce qui est de l'appel fait à des garagistes haïtiens il semble que, dans ce cas, ce soit les réseaux de relation qui jouent le plus grand rôle, favorisant les ouvriers non-spécialisés propriétaires d'autos à solliciter les services d'un ami mécanicien. Au plan de la consultation médicale, la petite bourgeoisie semble plus distante des médecins haïtiens que les ouvriers. En bref, bien qu'embryonnaire à ce stade-ci, la solidarité intra-groupe semble se développer sur une base différentielle en fonction de l'appartenance de classe des clients.

12. Au début de 1973, le Fédéral déclenche l'opération Mon Pays. Tous les étrangers entrés au Canada comme « visiteurs » avant le 30 novembre 1972 et qui sont restés illégalement pouvaient sur place faire une demande de visa d'immigrants reçus avant le 15 octobre 1973. Mais cette nouvelle loi sur l'immigration ne considérait pas le cas de ceux qui continuaient à entrer illégalement au Canada entre cette date du 30 novembre 1972 et celle du 15 octobre 1973. Parmi ceux-là, il se trouvait entre 800 et 1 500 Haïtiens. Cet événement eut un impact déterminant, suscitant l'indignation dans le groupe haïtien. La campagne anti-déportation qui s'ensuivit prit une ampleur remarquable et permit aux leaders ethniques de s'exprimer, de se faire valoir. Le B.C.C.H., principal organisme haïtien, a imposé son leadership et sa crédibilité en prenant en main cette campagne (Voir Douyon, 1978 et Dejean, 1978 pour une analyse de l'événement).

13. Le 20 juin 1979 un groupe d'Haïtiens est expulsé d'un parc public de la ville de Montréal par des policiers. La rudesse physique et verbale employée par les policiers soulève un mouvement de protestation tant de la part de groupes progressistes québécois que des diverses associations haïtiennes qui y voient une manifestation claire de racisme policier. La commission de police ne tiendra pas les policiers concernés coupables de racisme.

14. La crise des « boat people » et le mouvement d'arrestations massives de leaders haïtiens par le régime duvaliériste en Haïti même en novembre 1980 (deux événements qui consacrent la faillite de la politique de libération) ont soulevé une opposition unanime et massive des leaders des communautés de la diaspora et semblent avoir joué un rôle important dans le rapprochement de leaders traditionnellement opposés au plan des actions politiques. Ce rappro-

chement se manifesta par des actions conjointes : lettres de protestation, marches, manifestations, etc.

15. Au lendemain d'un Festival culturel haïtien qui se déroulait en octobre 1980, une participante faisait observer que malgré le but visé par le Festival, ce dernier n'avait rejoint que des intellectuels haïtiens sans mobiliser les travailleurs non spécialisés.

16. La recherche de terrain montre une variation importante dans l'attitude des Haïtiens de classes sociales diverses face à l'origine ethnique du médecin consulté. Ainsi les Haïtiens de la petite bourgeoisie préfèrent majoritairement consulter un médecin non haïtien pendant que les ouvriers manifestent un comportement inverse.

17. Les répondants de l'enquête qui ont connu des Haïtiens étant rentrés au pays ont été unanimes à souligner que seuls les migrants ayant une qualification professionnelle tentent ce retour. La plupart pouvait compter sur un emploi obtenu par les efforts de parents ou amis habitant toujours Haïti.

18. A titre d'exemple lors du bal d'inauguration de l'Alliance des Gonaïviens de Montréal en septembre 1980, en ayant recours à un orchestre réputé, cette dernière a réussi à attirer non seulement des Haïtiens résidant au Québec, mais plusieurs autobus en provenance de New York. On a ainsi amassé \$4,000 en une seule soirée.

19. La majorité des Haïtiens sont catholiques. On compte en Haïti un maximum de 10% de la population qui se serait convertie aux Églises protestantes (source : Pasteur haïtien). Toutefois, les Haïtiens catholiques au Québec se fondent dans des paroisses à majorité blanche et ne se regroupent pas en Églises haïtiennes.

## RÉFÉRENCES

- ALPALHAO, Antonio et Victor PEIRERA da ROSA  
1979 Les Portugais au Québec, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- BELL, Daniel  
1975 Ethnicity and Social Change, In Glazer, N. and Moynihan D.P. (eds.), Ethnicity: Theory and Experience, Harvard University Press, pp. 141-176.
- BERNIER, B. et M. ELBAZ  
1978 Présentation, Anthropologie et sociétés, 2 (1): 1-14.
- BONACICH, Edna  
1972 A Theory of Ethnic Antagonism: The Split Labor Market, American Sociological Review, Vol. 37: 547-559.
- 1973 A Theory of Middleman Minorities, American Sociological Review, Vol. 38: 583-594.
- BREDIMAS-ASSIMOPOULOS, Constantina  
1975 Relations entre mobilité socio-professionnelle et intégration des immigrants : les Grecs à Montréal, Thèse de doctorat non publiée, Montréal, Département de sociologie, Université de Montréal.
- BRETON, Raymond  
1968 Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants, In Blisshen B. (ed.), Canadian Society: Sociological perspectives, Toronto, MacMillan, pp. 77-94.

- CASTLES, Stephen et Godula KOSACK  
1973 *Immigrants Workers and Class Structure in Western Europe*, London, Oxford University Press.
- DEJEAN, Paul  
1978 *Les Haïtiens au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec.
- DOUYON, Emerson  
1978 *Les immigrants haïtiens à Montréal*, In Lamus, H. and Speckman, J.D. (eds.), *Adaptation of Migrants from the Caribbean in the European and American Metropolis*, Amsterdam-Leiden, pp. 24-48.
- FRAZIER, Franklin  
1955 *Bourgeoisie noire*, Paris, Librairie Plon.
- GANS, H.J.  
1962 *The Urban Villagers, Group and Class in the life of Italian-Americans*, New York, The Free Press of Glencoe.
- GLAZER, Nathan et Daniel MOYNIHAN  
1970 *Beyond the Melting Pot*, Cambridge, Massachusetts, M.I.T. Press, Second edition.
- GORDON, Milton M.  
1978 *Human Nature, Class, and Ethnicity*, New York, Oxford University Press.
- GRANOTIER, Bernard  
1976 *Les travailleurs immigrés en France*, Édition nouvelle, Paris, François Maspéro.
- HECHTER, M.  
1978 *Group Formation and the Cultural Division of Labour*, *American Journal of Sociology*, 84 (2): 293-318.
- ISAACS, Harold R  
1975 *Basic Group Identity: The Idols of the Tribes*, In Glazer, N. and Moynihan, D.P. (eds.), *Ethnicity: Theory and Experience*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, pp. 29-52.
- ISAJIW, W.  
1975 *Definitions of Ethnicity*, *Ethnicity*, 1 (2): 111-123.
- KILSON, Martin  
1975 *Blacks and Neo-Ethnicity in American Political Life*, In Glazer, N. and Moynihan, D. (eds.), *Ethnicity: Theory and Experience*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, pp. 236-264.
- LABELLE, Micheline  
1978 *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- REY, Pierre-Philippe  
1976 *Capitalisme négrier : la marche des paysans vers le prolétariat*, Paris, François Maspéro.
- SHERMERHORN, R.A.  
1974 *Ethnicity in the Perspective of the Sociology of Knowledge*, *Ethnicity*, 1: 1-14.
- SHIBUTANI, Tamotsu et Kian M. KWAN  
1965 *Ethnic Stratification. A Comparative Approach*, New York, N.Y., The MacMillan Company.
- TEAL, G. et D. BAI  
1981 *Class Dismissed: A Critique of Weberian Perspective on Class and Ethnicity*, *Culture*, 1 (1): 96-102.
- TURNER, J.H. et E. BONACICH  
1980 *Toward a Composite Theory of Middleman Minorities*, *Ethnicity*, (2): 144-158.
- VAN DEN BERGHE, Pierre L.  
1978 *Race and Ethnicity. A Socio-Biological Perspective*, *Ethnic and Racial Studies*, 1 (4): 400-411.